

Une relecture du calendrier sportif de la saison à venir est faite pour ajuster les lieux des compétitions ainsi que les durées (journée ou demi-journée).

Une mise à jour du calendrier sportif sera effectuée.

Des compétitions seront organisées conjointement avec le département du Puy de Dôme.

Un appel aux clubs est fait pour l'organisation de la Coupe d'Allier au mois de juin 2023. La piscine de Saint Germain n'ouvrira pas avant le début du mois de juillet.

L'idéal serait un bassin de 25 mètres.

Le Club de Gannat se porte volontaire.

2°) Meeting de rentrée à Saint Victor

1 nageurs participent et 10 clubs sont représentés.

Il est rappelé que tous les clubs doivent fournir des officiels. Il manque des officiels A.

Les officiels seront dotés de tee shirts.

3°) Point ENF

Jérôme Lathène expose les modifications à venir.

Il faut retenir que les nageurs devront avoir obtenu le sauv'nage pour accéder aux compétitions. Les Clubs pourront toutefois continuer d'organiser les pass'sport de l'eau.

A la demande de la ligue, il a été désigné un référent des entraîneurs Johan Leclerc.

Ce dernier pourra être invité à des réunions du comité directeur selon l'ordre du jour pour répondre aux interrogations éventuelles sur le programme sportif.

4°) Assemblée générale saison 2021 -2022

Elle se déroulera à Moulins, le 19 novembre à 16h30.

Il manque encore des rapports de commissions pour constituer le dossier de la réunion.

Les membres du comité devront rendre réponse quant à leur présence aux débats et/ou repas.

Après contact avec la ligue, le comité n'a pas à mettre à l'ordre du jours les nouveaux statuts adressés par la fédération.

Un point est fait pour les récompenses qui seront remises lors de cette assemblée générale.

Michèle Laporte adressera la liste à la secrétaire générale qui convoquera les récipiendaires.

5°) Site internet

Il est compliqué d'insérer des articles car il n'y a pas beaucoup d'informations qui sont relayées.

Un vote lors d'un précédent comité a validé le changement de site, des devis devront être demandés pour estimer la dépense.

6°) Finances

Nathalie Perrot, Trésorière fait le point des comptes.

Une première synthèse a été réalisée et l'exercice de la saison dégagerait un excédent.

Il reste à percevoir des subventions, mais des accords de principe ont été reçus.

En ce qui concerne la rétrocession des licences, les montants vont être prochainement versés par la ligue, mais les modes de calculs ne sont pas explicites.

Le Président intervient pour préciser qu'il n'y a pas de convention avec la ligue AURA et qu'il appartient à chaque comité de faire une proposition.

Il faudra prendre en compte l'organisation de la Coupe des départements au mois de juin 2023 qui se déroulera à Saint Victor sur décision de la ligue AURA.

7°) Les commissions

- Officiels

Sébastien Branger explique la nouvelle procédure mise en place pour la composition des jurys.

Un mail sera adressé aux référents des clubs, des tableaux excel seront à renseigner.

Une prochaine réunion aura lieu à la ligue.

- Informatique

Dès que le programme définitif sera établi, une réunion sera programmée pour organiser la saisie.

- Natation artistique

Les clubs ont de nouveau démarré les entraînements.

Moulins n'a plus d'entraîneurs, mais des mamans ont repris l'accompagnement des nageuses et un entraîneur du Nautic assure la surveillance du bassin durant les séances.

- Water-Polo

Toutes les sections ont repris les entraînements. Les effectifs sont globalement plus jeunes.

- Récompenses

Quelques ajustements des commandes devront être faits au regard du calendrier sportif.

- Eau Libre

Une réflexion doit être menée quant à l'organisation par le comité de la Coupe de France Eau Libre et EDF Aqua Challenge.

La disponibilité du plan d'eau de Vichy devra être vérifiée.

Le Président rappelle que le dossier d'accès au plan d'eau doit être déposée au plus tard le 1^{er} décembre en Préfecture.

L'ordre du jour est épuisé.

Avant de clore la réunion le Président communique la date de la prochaine réunion qui pourrait se dérouler à Cosne d'Allier.

Laurent Robin prendra contact avec le Président du Club à ce sujet.

Fin de la réunion 20H30

La secrétaire générale.

EN ATTENTE DE VALIDATION